08/09/2020 Lettre d'information Hebdomadaire de la FEDOM

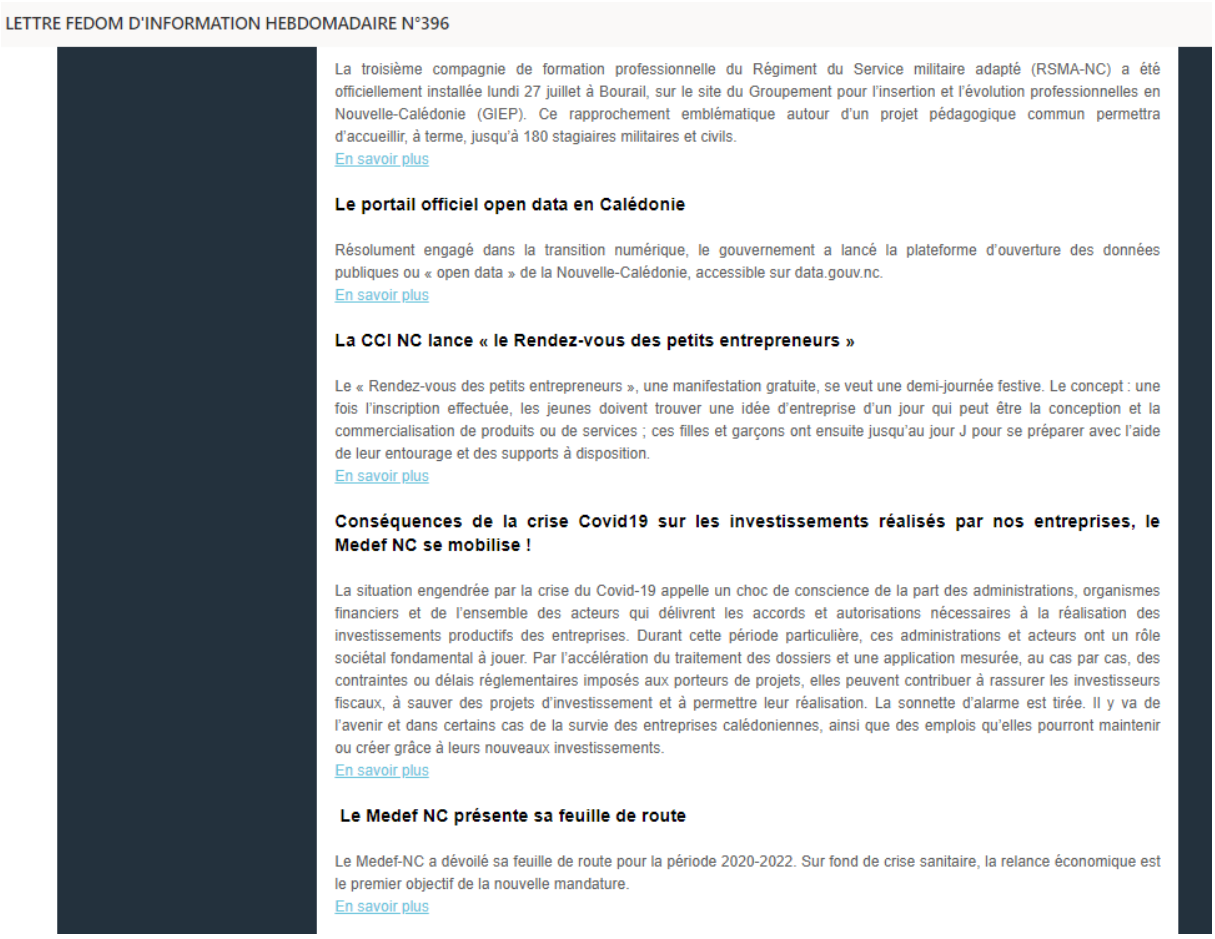

LETTRE FEDOM D'INFORMATION HEBDOMADAIRE N°396

La troisième compagnie de formation professionnelle du Régiment du Service militaire adapté (RSMA-NC) a été officiellement installée lundi 27 juillet à Bourail, sur le site du Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles en Nouvelle-Calédonie (GIEP). Ce rapprochement emblématique autour d'un projet pédagogique commun permettra d'accueillir, à terme, jusqu'à 180 stagiaires militaires et civils.
En savoir plus

Le portail officiel open data en Calédonie

Résolument engagé dans la transition numérique, le gouvernement a lancé la plateforme d'ouverture des données publiques ou « open data » de la Nouvelle-Calédonie, accessible sur data.gouv.nc.
En savoir plus

La CCI NC lance « le Rendez-vous des petits entrepreneurs »

Le « Rendez-vous des petits entrepreneurs », une manifestation gratuite, se veut une demi-journée festive. Le concept : une fois l'inscription effectuée, les jeunes doivent trouver une idée d'entreprise d'un jour qui peut être la conception et la commercialisation de produits ou de services ; ces filles et garçons ont ensuite jusqu'au jour J pour se préparer avec l'aide de leur entourage et des supports à disposition.
En savoir plus

Conséquences de la crise Covid19 sur les investissements réalisés par nos entreprises, le Medef NC se mobilise !

La situation engendrée par la crise du Covid-19 appelle un choc de conscience de la part des administrations, organismes financiers et de l'ensemble des acteurs qui délivrent les accords et autorisations nécessaires à la réalisation des investissements productifs des entreprises. Durant cette période particulière, ces administrations et acteurs ont un rôle sociétal fondamental à jouer. Par l'accélération du traitement des dossiers et une application mesurée, au cas par cas, des contraintes ou délais réglementaires imposés aux porteurs de projets, elles peuvent contribuer à rassurer les investisseurs fiscaux, à sauver des projets d'investissement et à permettre leur réalisation. La sonnette d'alarme est tirée. Il y va de l'avenir et dans certains cas de la survie des entreprises calédoniennes, ainsi que des emplois qu'elles pourront maintenir ou créer grâce à leurs nouveaux investissements.
En savoir plus

Le Medef NC présente sa feuille de route

Le Medef-NC a dévoilé sa feuille de route pour la période 2020-2022. Sur fond de crise sanitaire, la relance économique est le premier objectif de la nouvelle mandature.
En savoir plus

Radio NC La 1ère - Le Monde de l'entreprise 08/09/2020

Portrait de Samuel HNEPEUNE

https://www.medef.nc/actualites/le-medef-nc-dans-les-media

OCEANE FM – Le Journal – 08/09/2020

Samuel HNEPEUNE interrogé au nom de l'Inter-patronale suivant le non vote du Budget Supplémentaire et ses conséquences économiques.

https://www.medef.nc/actualites/le-medef-nc-dans-les-media

NC NEWS 02/09/2020

http://www.ncnews.nc/nos-emissions/lentretien-eco/samuel-hnepeune-et-le-medef

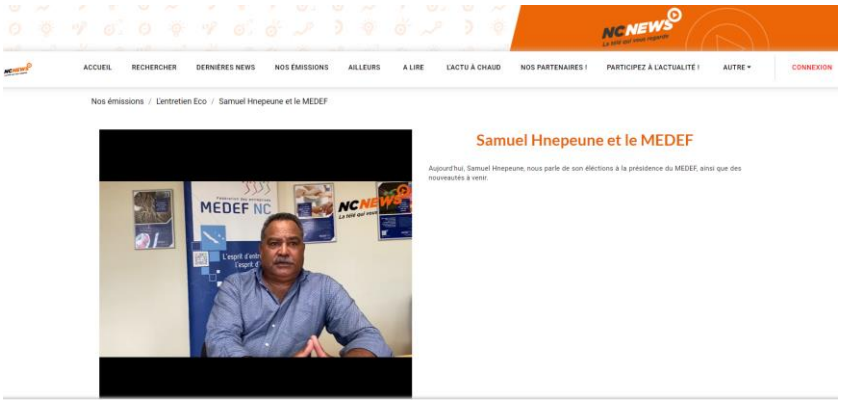

NC La 1ère - 01/09/2020 - Ligne directe sur le Droit de grève

Un plateau avec la DTE-NC, Le MEDEF-NC, L'USOENC pour parler du Droit de grève en Nouvelle-Calédonie. https://www.medef.nc/actualites/le-medef-nc-dans-les-media

Les loyalistes s'écharpent sur l'emprunt

POLITIQUE. Calédonie ensemble d'un côté, l'Avenir en confiance et ses cinq alliés de l'autre. L'emprunt de 28 milliards a nourri un échange de tirs extrêmement fourni, hier.

Virginie Ruffenach et les six partis réunis sous la bannière des Loyalistes ont ouvert le feu à huit heures, hier, au lendemain d'une séance du Congrès fort houleuse. Philippe Michel (Calédonie ensemble) a riposté à peine une demi-heure plus tard. Photos G.C.

La guerre fait rage entre les partisans du « Non ». Au lendemain de la déconvenue subie au Congrès, l'Avenir en confiance a réuni les six partis qui composent les Loyalistes, hier à la première heure, pour dénoncer *« l'irresponsabilité »* du FLNKS, de l'Éveil océanien, et surtout de Calédonie ensemble. La formation de Philippe Gomès, qui est à l'origine du refus d'intégrer le prêt « coronavirus » de 28 milliards dans les comptes de la Nouvelle-Calédonie, est accusée de pratiquer *« la politique de la terre brûlée et du chaos »*.

« Philippe Gomès est dans un état d'esprit où il veut tout casser. Il voulait qu'un cas de Covid rentre, il attendait cela, on le voyait bien », attaque Sonia Backès. Le refus d'examiner le budget avant hier n'aurait que des motivations politiques. *« On assiste simplement à un deal FLNKS-Calédonie ensemble. Qu'est-ce qui tient à cœur au FLNKS en ce moment ? Vale. Ajourner la vente pour faire entrer André Dang dans le deal. C'est ça, la réalité. »*

« ON N'EST PAS EN CORÉE DU NORD ! »

Philippe Michel contre-attaque à peine une demi-heure plus tard. *« C'est une tentative d'enfumage de l'Avenir en confiance, qui veut éviter de répondre aux questions sur l'emprunt. Mais les Calédoniens sont en droit de savoir. On n'est pas en Corée du Nord ! »* Les griefs exprimés par Philippe Gomès sont maintenus : le prêt était *« nécessaire »*, mais le taux d'intérêt (1,48 %) est jugé excessif, et les contreparties exorbitantes, en particulier l'engagement de générer 17,5 milliards de recettes fiscales supplémentaires *« dès 2021 »*.

« Le taux correspond totalement à la situation financière de la Nouvelle-Calédonie. On ne pouvait pas prétendre à un taux zéro », oppose Eddie Lecourieux, le maire du Mont-Dore. Quant aux impôts, *« cela revient simplement à rattraper ce qu'ils* (Calédonie ensemble, NDLR) *nous ont laissé »*, renchérit le président du gouvernement, Thierry Santa. Pour les Loyalistes, l'annexe 6 de la convention de prêt n'est de toute façon pas contraignante. *« Si on ne vote pas plus d'impôts, l'Agence française de développement donne quand même les sous. Il n'y a pas de contrainte »*, assure Sonia Backès.

Faux, rétorque Philippe Michel. *« Le Congrès est désormais pieds et poings liés »*, assure-t-il, rappelant que l'annexe 6 de la convention de prêt prévoit la création d'un *« comité de suivi »* composé *« aux trois quarts de représentants de l'État »*.

« Les engagements reposent sur la garantie de l'État, et non sur le prêt. Demain, si l'État enlève sa garantie, ça ne change rien », assure toutefois Yoann Lecourieux.

Gilles Caprais

L'ÉDITO

Par Olivier Poisson, rédacteur en chef

Quel timing !

Ils n'en espéraient sûrement pas tant. Les indépendantistes doivent bien rigoler en regardant Calédonie ensemble et les membres des Loyalistes se traiter de tous les noms à tout juste un mois du référendum à propos d'un prêt contracté au plus fort de la crise sanitaire il y a désormais de nombreuses semaines.

L'alliance des deux groupes indépendantistes au Congrès avec Calédonie ensemble ne peut tomber mieux pour les premiers alors que la chasse aux indécis est lancée. Et c'est là que la stratégie de Calédonie ensemble interroge.

La fébrilité a subitement gagné le camp du Non.

Que le parti ne soit pas du tout sur la même ligne que l'Avenir en confiance n'est un secret pour personne, que le mouvement essaye d'obtenir des précisions sur les moyens qui vont être engagés pour se plier aux exigences du prêt de l'AFD est entendable, mais n'y avait-il vraiment aucune autre solution que de lancer une guerre de tranchées entre non-indépendantistes à ce moment précis ? Même une démission du gouvernement au moment de la signature du prêt aurait été moins délétère pour le camp du Non que le clash de jeudi. L'on en vient clairement à se demander si la bataille politique n'est pas *in fine* plus importante que le résultat du 4 octobre au soir.

Quant aux Loyalistes, ils doivent avoir du mal à comprendre ce qui leur arrive alors que le mouvement donnait l'apparence de la force tranquille depuis l'union de la grande majorité des non-indépendantistes. Mais l'image du groupe Avenir en confiance en train de quitter, même volontairement, l'hémicycle du Congrès après avoir été mis en minorité a sonné comme une défaite. L'épisode a de quoi inquiéter les partisans du maintien dans la France qui constatent, sûrement effarés, que la fébrilité a subitement gagné le camp du Non à cause d'une simple motion préjudicielle dont bien peu de personnes connaissaient ne serait-ce que l'existence jusqu'ici.

Une session extraordinaire du Congrès dès la semaine prochaine ?

« Nous avions proposé un budget équilibré, et dans les temps. Qu'ils prennent leurs responsabilités », a lancé Yoann Lecourieux, membre du gouvernement chargé du budget, laissant à ses adversaires politiques le soin de proposer une date pour un nouveau passage du texte au Congrès.

« Personne ne veut paralyser le pays », écarte Philippe Michel, indiquant que Calédonie ensemble a demandé au président du Congrès la tenue d'une session extraordinaire. *« Le budget supplémentaire sera voté dans dix jours »*, assure-t-il. Mais le texte n'aura probablement pas changé d'une virgule.

Calédonie ensemble pourrait-il finalement voter un budget identique à celui repoussé jeudi ? *« Dès lors que le gouvernement aura apporté toutes les informations sur ce projet, dès lors qu'il tracera éventuellement des perspectives sur la renégociation avec l'État, de la transformation de ce prêt en subvention, on se prononcera »*, répond Philippe Michel, qui compte notamment sur le plan de relance national, qui doit réserver près de 180 milliards de francs aux territoires ultramarins... dans des conditions qui s'annoncent cependant restrictives pour la Calédonie. Les parlementaires Calédonie ensemble ont écrit hier au ministre des Outre-mer pour évoquer toutes ces questions.

Les patrons s'impatientent

L'interpatronale composée de la CPME, du Medef et de l'U2P, a déploré hier le report de l'examen du budget supplémentaire. *« Nous craignons le blocage des paiements et des investissements. Cette démarche politique, encore une fois, met en souffrance les entreprises calédoniennes. Plus que jamais nos entreprises ont besoin d'un environnement stable. Nous appelons nos élus à faire preuve de responsabilité. »*

Les parlementaires de l'Avenir en confiance et de Générations NC avaient quitté la salle, jeudi, après l'adoption de la motion préjudicielle déposée par Calédonie ensemble.

MADE-IN

LE MEDEF NC DÉVOILE SA FEUILLE DE ROUTE 2020-2022

De gauche à droite : Danièle Brault, président de la commission Relations sociales, aux côtés de Valérie Zaoui (deuxième vice-présidente du Medef NC), Samuel Hnepeune, (président), Mimsy La Selve, (première vice-présidence), lors de la présentation à la presse de la mandature 2020-2022.

©F. de J. / Rectiligne / Dans la rubrique **Économie - Social**

https://madein.nc/rubriques/economique-et-social/2500-le-medef-nc-devoile-sa-feuille-de-route-2020-2022

Nombre de vues 18/08/2020
27

Dans un contexte économique incertain, le Medef NC s'engage à travailler sur des dossiers tels que la fiscalité, la réglementation ou encore la protection sociale. Une mandature 2020-2022 axée sur la valorisation de l'entrepreneuriat, la compétitivité des entreprises et le service à ses adhérents.

« *Avec les échéances électorales et la pandémie mondiale, les chefs d'entreprise ont besoin de visibilité et de stabilité* », relève Samuel Hnepeune, président du Medef NC. L'ambition de l'organisation patronale entend défendre l'entrepreneuriat, « *soucieux de sa rentabilité mais aussi de son impact sociétal et environnemental »,* poursuit-il.

Outre les préoccupations actuelles qui consistent à relancer la croissance au plus tôt, le Medef NC entend s'attaquer à plusieurs dossiers, notamment la fiscalité qui, selon l'organisation, pèse sur la compétitivité et la productivité des entreprises. « *Elle pèse en moyenne 24 % au niveau mondial, elle est de 33% en Nouvelle-Calédonie* », indique Mimsy La Selve, première vice-présidence de l'organisation patronale. Autre dossier, celui de l'attractivité du territoire afin d'inciter à l'investissement.

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

La compétitivité des entreprises est au cœur de la stratégie du Medef. Elle passe notamment par la simplification réglementaire et administrative, par l'amélioration des compétences, par des réformes structurelles en matière sociale. Sur le volet de la protection sociale et de la dépense sociale, le Medef pointe l'augmentation des dépenses et souhaite une refonte du Ruamm, une réforme du régime des accidents de travail.

L'organisation patronale s'engage également à promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) afin de renforcer la performance globale des entreprises et de garantir leur pérennité. Une consultation sur ce thème devrait être organisée afin de définir une stratégie RSE pour la Nouvelle-Calédonie. « *C'est un sujet qui nous tient à cœur tout comme le service que nous devons offrir à nos adhérent*s », souligne Samuel Hnepeune.